

Compte rendu du conseil municipal du 12 septembre 2013

1 - Travaux impasse des Vignerons

Lors du dernier conseil municipal du 27 juin 2013, la Commission d'Appel d'offres avait décidé de juger infructueux les 4 lots de la consultation, en raison d'une seule offre par lot, largement supérieure à l'estimation.

Face au montant des offres supérieur aux estimations initiales, la maîtrise d'œuvre a dû revoir le projet selon les critères suivants :

1. Etanchéité uniquement sur la partie où il y a des caves
2. Arasement du mur existant
3. Confortement des façades sans enduit.
4. Suppression de la fosse pour plantation

La commission d'appel d'offres, réunie le 12/09/2013 a validé les offres suivantes (exprimées en HT) :

<u>Lot 1</u> : Démolition :	Le Compagnon	10 382,70
	estimation:	12 681,00
<u>Lot 2</u> : Maçonnerie :	Le Compagnon	30 751,76
	estimation:	31 262,35
<u>Lot 3</u> : Etanchéité :	Gayte	3 011,44
	Estimation:	3 004.44
<u>Lot 4</u> : Serrurerie :	Offre infructueuse	
Total Marché Travaux :		44 145.14
Estimation hors lot serrurerie:		46 947.79

Les travaux de serrurerie seront réalisés en régie par l'équipe technique de la commune.

2 - Règlement cantine et garderie

La cantine et les temps de garderie péri-scolaire sont à la charge et sous la responsabilité de la commune. Un document sous la forme de règlement intérieur a été proposé au conseil pour validation. De même une fiche d'inscription a été rédigée pour formaliser la demande des parents et l'adhésion à ces services.

3 -DIA 13 rue des Rives

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de ne pas exercer le droit de préemption, dont bénéficie la Commune pour un terrain et une maison sis au 13 rue des Rives, cadastrés sous le numéro 214 de la section AB.

4 - Demande de subventions

Le conseil délibère sur les demandes de subventions pour l'année 2013 et décide d'allouer les aides suivantes.

Musique au rocher	250 €
FNACA	320 €

5 - Tarifs du Rocher

Sur proposition d'Eveline SOUVIGNET, le conseil décide, à l'unanimité des membres présents, à compter du 01/02/2014 d'ajouter un tarif « atelier scolaire » et de demander la carte « famille nombreuse » pour les familles de plus de 3 enfants.

Catégories de tickets	Tarifs Proposition	Publics concernés
Tarif A	3,50 €	- adulte individuel - ateliers scolaires
Tarif B	3,00 €	- groupe (1) adulte - individuel titulaire d'une carte d'invalidité - individuel détenteur d'une carte d'hôte - membres de l'association ASMA - individuel demandeur d'emploi
Tarif C	2,00 €	- individuel enfant et jeune 5 à 18 ans (2) - individuel étudiants < 25 ans
Tarif D	1,50 €	- groupe(1) enfant et jeune 5 à 18 ans - groupe (1) étudiants < 25 ans - individuel Espace Saint Michel

- 1) Pour bénéficier du tarif groupe l'effectif minimal est de 10 personnes.
- 2) Un rabais est consenti aux familles constituées d'au moins trois enfants. Le tarif D est appliqué à partir du troisième enfant visitant le site. Le tarif D sera appliqué sur présentation de la carte « famille nombreuse ».
- 3) Le tarif C sera appliqué si ensuite le visiteur se décide à faire la visite de la chapelle

6 - Groupement de commande de fournitures administratives

Le groupement de commande de fournitures administratives créé par le conseil communautaire le 31 octobre 2008 arrive à échéance. La communauté d'agglomération propose le renouvellement de l'adhésion après une réunion de concertation.

Un appel d'offres va être lancé et une nouvelle convention sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2014.

7 - Longueurs de voiries

Au 1 janvier 2012 les voiries communales représentaient :

Voies Communales :	13761 ml
Places et Parkings :	10621 m ²
soit :	2124 ml

Total déclaré en préfecture pour 2013 : 15 885 mètres.

Suite à une erreur de référencement, un des parkings (500m²) des jardins de St Michel avait été dénommé « Parking des hameaux ensoleillés » et à ce titre considéré comme privé. Ce parking existe depuis la création de la rue des Jardins et est donc public. Il doit être réintégré dans les surfaces de parkings communaux et changer de dénomination.

Le conseil avalise la dénomination des parkings en « Parking des Jardins 1 » et « Parking des jardins 2 » et décide d'ajouter les 500m² correspondants à la surface de voirie.

Voieries communales au 1 janvier 2013

Voies Communales : 13 761 ml

Places et Parkings :	11121 m ²
soit :	2 224 ml

Total déclaré en préfecture pour 2014 : 15 985 mètres.

Questions diverses

Michel Bilard fait un point sur les différents travaux en cours ou à venir : la crèche, enrobé parking de la mairie durant les vacances de la Toussaint, enrobé Jardins Saint Michel en fin de mois.

Le cahier de prescriptions de sécurité pour le camping de Bouthezard a été déposé et adressé aux différents intervenants (Préfecture, mairie du Puy, régisseur).

La commune du Puy en Velay nous sollicite pour recevoir les manèges qui sont habituellement place Carnot en raison des travaux. Ils seront installés du 25 septembre au 9 octobre 2013 à l'emplacement des cars sur l'esplanade du rocher. L'emplacement « camping cars » sera réservé aux cars durant cette période.

Prochain conseil : 17 octobre 2013